



Organisation Temporaire et Transitoire

Nouveau coup dur pour les facteurs

Octobre 2020

Tu souffres du travail mal fait, du mauvais service rendu aux usagers, des changements d'organisation incessants ?

Tu redoutes le samedi sur 2 travaillé, trop cher payé le lundi, l'angoisse de ne pas y arriver et la peur des sanctions ?

Tu te mets en danger pour terminer ta tournée dans les temps ?



STOP !!!

Ripostons COLLECTIVEMENT !

Démontrons ensemble que:

- leur organisation ne marche pas, qu'elle bafoue les règles élémentaires du droit du travail, qu'elle ne peut pas fonctionner sans réelle prise en compte de la réalité de notre travail !

ENSEMBLE, exigeons le respect des horaires collectifs !

ENSEMBLE, on ne risque rien !

« Avant l'heure c'est pas l'heure. Après l'heure c'est plus l'heure ! »

COMMENT FAIRE ?

- Prends ta pause ! Ce n'est pas un luxe, juste un droit !
- Respecte ton bulletin d'itinéraire et le code de la route !
- Réclame tes heures supplémentaires par écrit (registre CHSCT et mail à ta hiérarchie), sachant qu'elles ne sont obligatoires qu'avec un délai de prévenance et si elles te sont demandées par écrit !

« Le travail dissimulé est interdit en France. L'esclavage a été aboli en 1848 »

- Avant le départ en tournée, signale l'excès de charge de travail et demande la conduite à tenir : tout distribuer avec dépassements horaires compensés ou retour du produit excédent ?

Sans réponse ?

- **écris-le dans le registre CHSCT, alerte la direction par mail en rentrant !** Alerte-nous !
- ramène le produit excédentaire ! Respecte ton heure de fin de service !
- si ta surcharge de travail est quotidienne, **demande par écrit** une révision de tournée !



Protège-toi !

Ne finis pas inapte à 35 ans avec le risque d'être licencié pour inaptitude dans 10 ou 15 ans !
Protège ta vie privée et ta famille du risque de ton épuisement physique ou moral ! !

Nous sommes là !



Appelez-nous ! Nous vous accompagnerons collectivement et individuellement sur cette action de résistance.

Nous te proposons un mail type :

Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui le XX XX XX, je vous ai demandé le paiement d'heures supplémentaires afin de me permettre de distribuer la totalité de ma tournée. Explique pourquoi tu as estimé ne pas pouvoir terminer à l'heure (retard du camion, restes de la veille, déversement de la PIC, nb de km à parcourir, rajout de sécable ...).

Soucieux (se) de respecter les horaires collectifs en vigueur dans notre établissement, le bulletin d'itinéraire et le code de la route, je n'ai pas eu d'autre choix que de ramener X lettres, colis (à préciser) ... de ma tournée. Je n'ai à aucun moment refusé de porter l'intégralité du courrier, mais ma hiérarchie ayant refusé le paiement d'heures supplémentaires, j'ai ramené le courrier non distribué à ma fin de vacation. Vous n'êtes pas sans savoir que le travail gratuit n'est pas autorisé dans les entreprises et qu'il est considéré comme du travail dissimulé. Afin de me permettre de travailler dans des conditions conformes au droit du travail, je vous demande de dimensionner mes tournées en conséquence, ou de m'accompagner pour que nous puissions avoir un échange factuel et contradictoire sur les conditions de réalisation de mon travail.

UNSA-POSTES, 114 avenue de
Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN BICETRE
unsapost@wanadoo.fr
01 45 15 07 60



www.unsa-postes.org